

P-1370/03FR

Réponse donnée par M. Prodi
au nom de la Commission
(15 mai 2003)

Plusieurs membres de la Commission ont été invités et ont participé à des réunions du groupe Bilderberg, certains pendant leur mandat à la Commission, d'autres ont été invités et ont participé avant d'être membres de la Commission et n'ont plus participé pendant leur mandat. Il convient de préciser que la qualité de membre du groupe n'est pas prévue par les statuts de ce groupe. Seule existe la figure de « membre du Steering Committee ».

Aucun membre de la Commission n'est membre du Steering Committee. Des personnalités qui n'appartiennent pas au Steering Committee du groupe Bilderberg peuvent être invitées à des réunions.

La participation occasionnelle à une réunion ne justifie pas une mention sur la déclaration d'intérêts prévue par le Code de conduite applicable aux Commissaires. En effet, le fait de participer occasionnellement à l'une ou l'autre conférence ou de recevoir de l'information sur les activités d'un groupe n'implique pas nécessairement la qualité de membre ou l'appartenance à un groupe.

Quant à la participation à la prochaine réunion du groupe Bilderberg qui se tiendra du 16 au 18 mai 2003 à Versailles, il convient de préciser que trois Commissaires ont accepté l'invitation qui leur a été faite en raison des fonctions qu'ils exercent, même s'ils ne participent pas au nom du Collège. Il s'agit de MM. Monti, Bolkenstein et Lamy. Leur déplacement sera régi par les règles généralement applicables en la matière.

En ce qui concerne la Commission Trilatérale, ses statuts excluent la participation d'un membre exerçant une fonction publique. Aucun Commissaire n'est donc membre de la Trilatérale et aucun Commissaire n'a manifesté, à ce jour, son intention de participer à une prochaine réunion de la Commission Trilatérale.